

D'AUTRES PROCÈS, CELUI DE VALLÈS (1) ...

Huit jours après notre acquittement, nouvelle fournée devant le même conseil de guerre.

Jaclard, Vallès, Ranvier, Eudes, Bauer, Régère et Maurice Joly, sont à leur tour sur la sellette.

Blanqui, Flourens et Cyrille ne répondent pas à l'appel de leurs noms.

Millière, Tridon et Razoua sont couverts par leurs mandats de députés. Il faudra se pourvoir d'une autorisation spéciale pour les poursuivre.

Les mêmes dispositions animent le conseil. Les débats roulent sur les mêmes faits, quelques incidents, cependant, sont à relever.

Parmi les faits reprochés à Jaclard figure celui d'avoir arraché brusquement à Jules Favre une lettre qu'il écrivait furtivement à sa fille et qui commençait par ces mots ét ranges: *Ma fille, je suis perdu, je vais être livré à la justice.*

Sans doute ce misérable craignait, la révolution triomphant, qu'on ne saisis enfin les tribunaux du fameux dossier publié depuis par Millière et dans lequel de nombreux faux authentiques et des substitutions d'état-civil commis par lui sont dûment consignés. Il se voyait déjà envoyé au bagne, sa véritable place.

Un autre incident se produit à propos de Maurice Joly. On lui reproche, à lui, d'avoir le 31 octobre, voulu souffleter Jules Ferry.

Immédiatement je fais passer un mot à l'accusé pour l'inviter à prier le président du conseil d'entendre mon témoignage sur cette imputation.

A titre de renseignement seulement, car je ne puis figurer comme témoin dans un procès où j'ai moi-même été mis en cause, le président accueille la demande de Maurice Joly.

Je viens alors affirmer que c'est moi et non l'accusé, maintenant à tort inculpé de ce fait, qui aurais en effet souffleté le sieur Ferry, si le citoyen Massol n'avait détourné mon bras. Le conseil prend acte de ma déclaration.

Arrive le tour de Vallès.

Il est accusé d'avoir, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, gaspillé des vivres réservés aux malades et de les avoir distribués aux hommes de son bataillon.

«Monsieur Vallès, lui dit le président, arrivons enfin à l'histoire des harengs».

«Ah ! oui, monsieur le président, à ces fameux harengs devenus historiques, tant la presse en a parlé».

«Je ne sais s'ils sont historiques - mais ils ont été mangés».

(1) Titre de l'extrait choisis par *Anti.mythes*.

«Certainement, monsieur le président».

«Mais c'est grave cela, monsieur; des vivres réservés aux malades!».

«Réservés aux malades! Mais ils étaient saurs, ces harengs, et horriblement salés même. Je le sais, car j'en ai mangé un. Pensez-vous, monsieur le président, qu'on eût pu les garder pour les donner à des phtisiques?».

Le conseil et l'auditoire ont grand'peine à ne pas éclater.

D'autres part, Vallès dans l'acte d'accusation, est représenté comme arrachant à la fureur de ses hommes le maire de la Villette, l'opticien Richard, républicain, qui répète, lui aussi, depuis 1848, qu'on n'a pas assez fusillé en juin.

L'accusation prétend que les hommes du bataillon de Vallès voulaient pendre ce joli républicain.

Notre ami proteste vigoureusement contre le prétendu sauvetage dont on le veut gratifier. La vérité est que Richard n'a jamais couru d'autre risque de mourir que d'une colique... contrariée. Vallès l'a tout simplement fait remiser dans des cabinets... ad hoc.

Pendant que Vallès se dépouille de son auréole de sauveteur, je vois au coin de la bouche du président un pli significatif. Il semble furieux que Vallès ait déclaré que le bataillon était incapable d'assassiner le vieil imbécile.

J'ai mauvaise idée de cette moue présidentielle. Aussi, lorsque le conseil se retire pour délibérer, je dis à Vallès de s'éloigner prestement, car aussitôt le conseil rentré, si, comme il est probable, Vallès est condamné, il sera immédiatement arrêté, selon l'usage en pareil cas.

Plusieurs assistants se disposent à sortir, il se faufile parmi eux et passe sans être aperçu de la sentinelle qui veille à la porte.

Le tambour bat aux champs. Le conseil rentre en séance. J'ai eu du flair. Tous les accusés sont acquittés à l'exception de Vallès, qui est condamné à six mois de prison. Or, dans les circonstances où nous nous trouvons, six mois, c'est une éternité. Mieux vaut faire comme le lièvre et *«Préférer attendre»*.

Le plus drôle, c'est que, le verdict prononcé, au moment où je vais sortir en compagnie de quelques amis, la sentinelle croise la baïonnette sur moi: *«On ne passe pas! Vous êtes le nommé Vallès, je vous reconnais très bien; vous êtes condamné à six mois. On ne passe pas»*.

Impossible de lui faire entendre qu'il se trompe, enfin le vieux brigadier vient pour chercher son prisonnier, il me reconnaît et comprend que le vrai Vallès a filé. Il donne l'ordre de me laisser sortir.

Le lendemain matin, vers dix heures, Vallès arrive chez moi. Il s'agit de la création d'un nouveau journal. Il me parle de la crainte qu'il a d'être arrêté, à la veille d'une lutte inévitable.

«Certainement, mon cher, tu seras arrêté avant peu si tu ne te dissimules pas mieux, car déjà on doit être à tes trousses».

«Mais que faire?».

«Il te faut couper ta barbe».

«Complètement?».

«Complètement».

«Diable, c'est que...».

«Tu ne seras pas beau, c'est vrai, mais qu'importe?».

«Mais si j'entre chez un coiffeur, le fait seul de me l'aire raser complètement va me dénoncer».

«Aussi est-ce ici même qu'il faut procéder à cette indispensable métamorphose. Allons-y gaiement; je vais te faire ton affaire».

Je le tonds d'abord. Il demande à voir, se trouve affreux, et il a, ma foi, raison.

«Si nous en restions là, dis? en égalisant seulement un peu».

«Impossible. Je ne suis pas assez habile pour cela».

Ma femme et le citoyen Bouis (Camille) qui l'a accompagné, l'engagent à se laisser faire, comme le guillotiné par persuasion.

Il se résigne. En cinq minutes c'est achevé. Méconnaissable! Mais sa voix qui m'inquiète. Il faut qu'il demeure muet comme une carpe tant qu'il sera dehors; sans cela, point de salut!

Gustave LEFRANÇAIS.
